

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES EN DEUX-SÈVRES



ACCUEIL FAMILIAL | CELLULE VIGILANCE | PROFESSIONNELS DE SANTÉ | SSIAD | SAD | EHPAD | Foyers Logements

ÉQUIPES ALZHEIMER | TRAVAILLEURS SOCIAUX | MAIRIES | ASSOCIATIONS | HAD | SERVICES HOSPITALIERS

Gestion de cas de la MAIA

POUR QUOI, POUR QUI ?

Accompagnement de situations complexes liées à une **pathologie neurodégénérative**.

MOYENS & CHAMPS D'ACTION

Évaluer globalement les besoins, initier et animer les concertations avec l'ensemble des intervenants du domicile et garantir le lien entre tous les services nécessaires dans une logique de coordination et de planification.

CONTACT

Pour toute nouvelle orientation, **contacter le CLIC**, via la **fiche contact et/ou d'orientation**.

Les bureaux solidarité-autonomie du SMADOM (Service Maintien à Domicile) du Département

POUR QUOI, POUR QUI ?

Accompagnement de situations relevant du **MAINTIEN À DOMICILE ET GESTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE**.

OBJECTIF

Proposer un plan d'aide pour le soutien à domicile des personnes âgées.

MOYENS & CHAMPS D'ACTION

- Accueil physique, téléphonique et information des usagers,
- Évaluation médicosociale globale à domicile,
- Proposition, mise en œuvre et suivi de plan d'aide adapté en concertation avec les partenaires pour les situations complexes (problématique sociale, dépendance, vulnérabilité),
- Instruction des dossiers d'aide sociale (aide ménagère, repas, hébergement, placement familial,...).

CONTACT

Par le biais de la **fiche contact et/ou d'orientation** entre professionnels, auprès du chef de bureau si l'utilisateur n'est pas suivi par le SMADOM ou de l'évaluateur directement s'il suit déjà la situation.

RSG (Réseau de Santé Gérontologique)

POUR QUOI, POUR QUI ?

Suivi de situations avec **PROBLÉMATIQUE SANITAIRE**.

OBJECTIF

Coordonner des professionnels pour assurer un maintien à domicile dans des conditions sanitaires et sociales optimales.

MOYENS & CHAMPS D'ACTION

- **Évaluation sanitaire à domicile** (attention portée aussi à l'alimentation, l'état du logement,...),
- **Coordination des professionnels** autour de la personne âgée ayant une problématique médicale : Réunion au domicile (quasi systématique) associant tous les professionnels venant en aide à l'utilisateur (SAD, SSIAD, médecin, infirmières libérales,...),
- Proposition d'un plan personnalisé de santé, suivi de la situation de l'utilisateur, réévaluation régulière.

CONTACT

Pour toute nouvelle orientation, **contacter le CLIC**, via la **fiche contact et/ou d'orientation**. Si la situation est nouvelle, le Réseau se chargera de demander l'accord préalable du médecin traitant.

CLIC (Centre local d'Information et de Coordination Gérontologique)

POUR QUOI, POUR QUI ?

Pour **TOUT CE QUI CONCERNE LA VIE DES PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS** et leur famille (services d'aide à domicile, hébergement en structure d'accueil, portage de repas, téléalarme...).

MOYENS & CHAMPS D'ACTION

- Accueil téléphonique et physique pour une analyse de la 1^{re} demande, information, orientation ou mise en lien avec le professionnel ou le service concerné pour mettre en place un accompagnement. *Les CLIC disposent d'un accès à IODAS permettant de savoir si la personne bénéficie d'une ouverture de droit au titre de l'aide sociale (Gir de l'utilisateur, heures accordées, nom du service intervenant...),*
- Mise en place d'actions collectives et animation de l'action gérontologique de proximité (actions de prévention, partenariales...),
- Observatoire de besoins (état des lieux de l'offre de services, diagnostic, préconisations).

CONTACT

05 49 06 63 63

ASG (Action Sociale Généraliste) du Département

POUR QUOI, POUR QUI ?

Accompagnement des situations avec une **PROBLÉMATIQUE D'ORDRE SOCIAL** (accès aux droits, aide administrative, logement, difficultés financières).

OBJECTIF

Proposer un **accompagnement social**

MOYENS & CHAMPS D'ACTION

- **Évaluation sociale à domicile** à l'initiative de la famille, de la personne concernée, de la cellule vigilance et lutte contre les maltraitances (visite à domicile, rapport d'évaluation sociale),
- Possibilité d'organiser des **réunions de concertation** pour les situations complexes (problématique sociale, dépendance, vulnérabilité...),
- **Accompagnement social** des situations.

CONTACT

Utilisation de la **fiche contact et/ou d'orientation** entre professionnels à adresser auprès du chef de bureau si l'utilisateur n'est pas suivi par l'ASG ou auprès du travailleur social directement s'il suit déjà la situation.

↔ Communication sur le programme des actions collectives et sur l'actualisation de l'état des lieux de l'offre de services aux personnes âgées.

↔ Fiche contact et/ou d'orientation entre professionnels.